

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 7

titulaires présents : 7

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 8

date de la convocation :

18 mars 2024

SEANCE DU 26 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la CC Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2024/03 N°12

Objet de la Délibération :
Installation délégué syndical

Présents : Mme H.OLIVIER, MM. D.MOUSSA, B.LE FRANCOIS, J-P.COLIN, P.PICHAVANT, P.DEHAND, B.GOEURIOT,

Excusés : S.OBARA, J.PAROT, B.GILSON, D.MINUTO, J-L.DURET

Suppléants présents :

Pouvoir : S.OBARA à D.MOUSSA

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat,

Vu l'arrêté préfectoral 2022-466 du 25 mars 2022 fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers syndicaux,

Suite à délibération du 13 février 2024 de la Communauté de communes de Damvillers Spincourt relative à la désignation de Madame Joselyne ANTOINE en tant que représentante suppléante au sein du SMET,

Le Président, Monsieur Dominique MOUSSA, a procédé à l'installation des membres complétant l'assemblée délibérante du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse qui se compose désormais comme suit :

Communauté de Communes	Délégués
	----- Suppléants
Argonne Meuse	OLIVIER Hélène
	JADOUL Sébastien
Territoire de Fresnes en Woëvre	MOUSSA Dominique
	ALEXANDRE Didier
Aire à l'Argonne	OBARA Sylvain
	RAMAND Thierry
Damvillers Spincourt	LE FRANCOIS Bertrand
	ANTOINE Jocelyne
Pays d'Etain	COLIN Jean-Paul
	PARROT Joël
Sammiellois	PICHAVANT Pascal
	VALLOIRE Jean-François
Val de Meuse - Voie Sacrée	GILSON Bernard
	MINUTO David
Côtes de Meuse Woevre	PLANTEGENET Lionel
	GRUMBLAT Jean-Paul

REÇU EN PREFECTURE

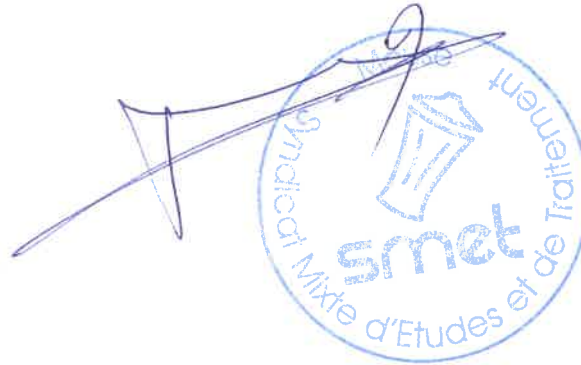
le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

CA du Grand Verdun	DURET Jean-Luc
	DEHAND Philippe
	GOEURIOT Bernard
	HENRY Philippe
CA du Grand Verdun	PONCELET Michel
	ROUARD Guillaume
	RICHARD Julia
	BROCHET Quentin

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA



Rendue exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture de la Meuse le

Recours, informations des usagers. Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de Nancy. Elles vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais d'un recours, etc. Adressées gratuitement sur simple demande, par lettre ou par téléphone au : Tribunal Administratif de Nancy - 5, Place de la Carrière - C.O. N° 28 - 54036 NANCY Cedex - Tél. : 03.83.35.40.98

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-055-200046647-20240326-2024_03_12-